



SNUipp-FSU

Déclaration du SNUipp-FSU 61 au CDEN du mardi 8 décembre

2014

Madame la préfète, Monsieur l'inspecteur d'académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Depuis de longs mois, la communauté éducative est engluée dans une réforme des rythmes scolaires mal pensée, mal préparée, peu financée. Bien sûr, là où les projets ont été le fruit d'une élaboration commune et consensuelle entre les conseils d'école et les municipalités, les organisations du temps scolaire proposées sont généralement plus satisfaisantes pour tous les acteurs que lorsque la concertation n'a pas eu lieu ou n'a été que de façade. Cependant, et c'est la contradiction fondamentale de cette réforme, les contraintes du périscolaire ont trop souvent relégué au second plan l'organisation du temps de l'école pour les élèves et la prise en compte des demandes de celles et ceux qui font la classe au quotidien.

Il nous semble tardif et paradoxal d'avoir ouvert la possibilité d'expérimenter, alors que l'on a cassé des organisations originales qui existaient depuis des années comme à Munster, Epinal, Poitiers ou Toulouse sans se demander si elles étaient reproductibles voire généralisables.

L'Éducation nationale doit reprendre la main. La semaine scolaire doit s'organiser selon un cadrage national avec des possibilités de dérogations émanant des conseils d'école dans l'intérêt du service public d'éducation et non selon le bon vouloir des collectivités locales.

Il restait huit écoles pour lesquelles le CDEN du 2 juillet devait être consulté, hors les horaires étaient déjà sur le site du ministère avant même la consultation du CDEN. Le CDEN est une instance importante qui réunit la communauté éducative, nous ne pouvons que déplorer le manque de considération donnée à cette instance.

Pour le SNUipp, les écoles qui le souhaitent doivent pouvoir présenter en accord avec les communes de nouveaux projets pour la rentrée 2015.

En attendant, il est plus que temps de traiter des vrais enjeux de l'école publique : les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des personnels avec des créations de postes à la hauteur des ambitions.

Nous le rappelons, les moyens alloués à ce département restent insuffisants au regard des besoins : le nombre de postes alloués au dispositif « plus de maîtres que de classes », (nous ne pouvons nous satisfaire de la répartition par demi-poste). La scolarisation des moins de trois ans ou la restauration des RASED restent oubliés, nous ne pouvons que regretter que vous ne les considériez pas « nécessaires / utiles » au bon fonctionnement des écoles.

Les nouvelles modalités de calcul de répartition des moyens annoncés par le recteur laissent présager une dotation négative tant académique que départementale, dans ces conditions, la ruralité de notre département ne pourra être prise en compte à la hauteur des besoins et des enjeux